

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/02/2025 - 655 - 2017 B 00230 - 829 120 005 - NADIS

20 JAN. 2025

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A
L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2024	Net 31/05/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 050	639	411	936
Autres immobilisations corporelles	1 749	1 371	378	878
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 650		16 650	16 650
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 449	2 010	17 439	18 464
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	637 248		637 248	629 294
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	30 231		30 231	38 529
Autres créances	390 644		390 644	400 238
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 084		13 084	7 459
Charges constatées d'avance (3)	3 899		3 899	2 648
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 075 106		1 075 106	1 078 168
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 094 556	2 010	1 092 546	1 096 632
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	98 140	48 076
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 536	50 065
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	121 676	109 140
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	51 999	47 411
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 999	47 411
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 127	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	32 155	16 137
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	627 472	697 017
Dettes fiscales et sociales	249 817	221 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 300	5 583
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	918 871	940 081
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 092 546	1 096 632
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	918 871	940 081
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 127	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/05/2024	31/05/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 361 744		7 361 744	6 457 163
Production vendue (biens)	561 622		561 622	609 580
Production vendue (services)	37 733		37 733	18 139
Chiffre d'affaires net	7 961 100		7 961 100	7 084 883
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				8 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 022	
Autres produits			333	633
Total produits d'exploitation (I)			7 962 455	7 093 849
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			6 770 108	5 877 098
Variations de stock			-7 954	-34 991
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			570 816	613 403
Impôts, taxes et versements assimilés			50 100	36 505
Salaires et traitements			589 786	600 725
Charges sociales			143 328	141 321
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 025	236
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				393
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 703	902
Total charges d'exploitation (II)			8 118 913	7 235 591
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-156 458	-141 742
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 353	2 193
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 353	2 193
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 353	-2 193
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-158 811	-143 935

Compte de résultat (suite)

	31/05/2024	31/05/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	174 000	194 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	7 232	
Total produits exceptionnels (VII)	181 232	194 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 653	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 820	2 960
Total charges exceptionnelles (VIII)	14 473	2 960
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	166 759	191 040
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 588	-2 960
Total des produits (I+III+V+VII)	8 143 687	7 287 849
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 131 151	7 237 785
BENEFICE OU PERTE	12 536	50 065
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

N.0

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Au cours de l'exercice, notre société a fait des dons alimentaires aux associations pour un montant de 49 694 euros, elle bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt de 60% du montant des dons plafonnés à 5 pour mille du Chiffre d'affaires soit 60% de 39 805 euros soit pour un montant de réduction d'impôt de 23 883 €.

Compte tenu du résultat fiscal de l'exercice, il est incertain que cette réduction d'impôt puisse être imputée sur les 5 prochains exercices sociaux, il a donc été comptabilisé une provision pour risque de non imputation de cette réduction d'impôt pour un montant de 11 820 €

Au cours de l'exercice, notre société a obtenu des produits accessoires de son franchiseur pour un montant hors taxe de 194 000 Euros. Ces produits accessoires avaient été comptabilisés en produits à recevoir à la clôture de l'exercice au 31 Mai 2023.

Après la clôture de l'exercice, on notera que notre société a signé une convention de produits accessoires avec notre franchiseur la société CSF. Notre société a obtenu des produits accessoires pour un montant hors taxe de 174 000 Euros. Ces produits accessoires ont été comptabilisés en produits à recevoir à la clôture de l'exercice au 31 Mai 2024.

NM

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU NADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2024, dont le total est de 1 092 546 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 536 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2023 au 31/05/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 050			1 050
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 749			1 749
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 799			2 799
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 650			16 650
Immobilisations financières	16 650			16 650
ACTIF IMMOBILISE	19 449			19 449

N.A

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	114	525		639
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	871	500		1 371
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	985	1 025		2 010
ACTIF IMMOBILISE	985	1 025		2 010

N:0

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	38 000
DIVERS, PRODUITS A RECEVOIR	208 800
Total	246 800

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Ny

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	47 411	11 820	7 232		51 999
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	47 411	11 820	7 232		51 999
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		11 820	7 232		

N.D

Dettes**Charges à payer**

	Montant
FOURN- FACT NON PARVENUES	43 123
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	63 504
PROV PRIMES EC4	6 125
PROV 13 EME MOIS	16 322
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	14 680
CH SOC / PROV 13E MOIS	4 244
PROV CH PRIME EC4	2 205
CFE	5 250
C.V.A.E.	1 089
TAXE APPRENTISSAGE	182
TAXE AU M2	33 812
BON FIDELITTE	4 300
Total	194 836

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATIONS MOBILIÈRES D AVANCE	1 326		
LOCATION VEHICULES PR CLIENTS	365		
ENTRETIENS EFFECTUÉS D AVANCE	1 173		
ASSURANCES MULTIRISQUES	1 036		
Total	3 899		

11-10

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	560 355		560 355
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	1 267		1 267
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	7 361 744		7 361 744
Produits des activités annexes	37 733		37 733
TOTAL	7 961 100		7 961 100

11/10

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 79 973 Euro

On notera que notre société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel. Aucune provision n'a été comptabilisée du fait de son caractère incertain. Par contre on précise que le montant de l'indemnité de départ en retraite (IDR) peut s'élever à la clôture de l'exercice au 31 mai 2024 à 79 973,41€.

N/D

NADIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue Pierre Sémard – 59490 SOMAIN

829 120 005 RCS DOUAI

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2024**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 12 535,55 euros, de la manière suivante :

A la réserve facultative pour..... 12 535,55 €

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le Président

 